

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER

Compte rendu du conseil municipal du 12 06 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 12 juin 2023 à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN, Maire.

Date de la convocation : 06/06/2023

Présents : BARRABAND Jean-Paul, BISSON Virginie, FENILLE Audrey, JOSLIN Jean-Louis, MARTIN Valéry, MORIN Matthias, OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel.

Excusé : Marc HEBEL

Secrétaire : MORIN Matthias

Début du conseil : 19h35

1. Ajout à l'ordre du jour

Passage à la nomenclature de comptabilité publique M57, subvention des transports à la médiathèque

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

2. Adoption du compte rendu du dernier CM du 02/05/2023

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

3. Désignation du secrétaire de séance

Le maire propose Matthias Morin, plus jeune conseiller municipal, comme secrétaire de séance.

4. Abandon de créances

Le maire propose au conseil un abandon de 9,80 € datant de 2018 (frais de cantine).

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

5. Dissolution caisse des écoles

Le maire rappelle l'existante d'une caisse des écoles qui n'a plus d'action depuis des années et propose sa dissolution.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

6. Adhésion des communes au SDIC (syndicat pour le développement informatique interco)

Conformément au statut du SDIC, le maire demande au conseil municipal de statuer sur l'adhésion des communes de Saint Quentin la Chabane et Saint Silvain Bellegarde.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

7. Déclaration de vacance de poste d'agent technique

Le contrat de Clarisse GIL prend fin le 28/08/2022. Le maire propose au conseil de publier le poste d'agent technique d'une durée de 1 an à compter du 4 septembre 2023.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

8. Devis voirie

Michel Ollier a demandé une réactualisation des devis à Colas et Eurovia.

Route de Congres, Village de Congres, carrefour de Villescot, route des pompiers, parking MAM : 24385,20 HT
Bordurette salle polyvalente : 992,15 € HT

Compte tenu des prestations proposées par Colas et d'une équivalence de prix, le maire demande d'accepter le devis de l'entreprise Colas.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Route de Mergoux à l'entrée du bourg : 19565,70 HT

Le maire attend un retour courrier de la communauté de commune Creuse Grand Sud pour les répartitions de charge concernant cette portion de route intercommunale. Compte tenu de l'état de la chaussée et de la sécurisation de la chaussée à l'entrée du bourg de Saint Marc, le maire demande d'accepter le devis de l'entreprise Colas.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

9. Communalisation des terrains de section

La communalisation d'un terrain de section à Farges est en cours. Si la préfecture ne se positionne pas, il faudra organiser un vote des habitants de Farges pour la rétrocession de ce bien de section à la commune. Plus de la moitié des habitants de Farges inscrits sur la liste électorale doivent voter sinon la décision finale appartiendra à la préfète. Il y a également des cas similaires sur des biens de section à Margnot et Lachaud. Compte tenu de la multiplication de ces demandes et eu égard au fait que la commune paye les impôts fonciers de tous les terrains de section, il y a possibilité de tous les communaliser pour simplifier leur gestion. Le maire demande au conseil de pouvoir continuer la procédure de communalisation totale.

10. Passage à la M57

Suite à l'avis favorable du service de gestion comptable d'Aubusson, le maire demande au conseil municipal d'accepter le passage à la M57.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

11. Demande de subvention

Le maire sollicite le conseil départemental pour le financement de 3 déplacements à la médiathèque dans le cadre de la politique de développement de la lecture publique.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Questions diverses

Demande de subvention pour voyage scolaire

La commune n'ayant que la compétence du primaire, le conseil municipal ne souhaite pas donner de suite favorable à une demande d'aide financière pour un élève de la commune scolarisé au collège d'Aubusson.

Fin du réseau cuivre au 1^{er} janvier en 2027

Le maire a été informé que la commune de St Marc à Frongier fera partie des 69 premières de la Creuse pour l'effacement du réseau cuivre. Les communes sélectionnées sont celles qui sont totalement desservies par la fibre avec un abonnement fibre au-dessus de la moyenne départementale. Il n'y aura plus de réseau cuivre en Creuse fin 2030. La commune sera accompagnée dans ce changement pour relayer l'information à la population et lever tous les freins à ce passage vers une nouvelle technologie.

Motion de soutien au Mas du Clos

Le conseil municipal d'Aubusson a fait parvenir une motion pour un soutien à l'activité du circuit du Mas du Clos. L'ensemble du conseil municipal partage cet avis à l'unanimité.

Travaux divers

Michel Ollier fait le point sur plusieurs travaux :

- Les rafraîchissements des peintures des WC à Farges et la pose de l'évier sont terminés.
- Le début des travaux du préau derrière la salle polyvalente sont programmés fin juin
- Rencontre avec l'architecte B Chirac pour la poursuite des réflexions sur l'aménagement de la salle polyvalente. L'entreprise TBMP va être recontactée.

JL Joslin a rencontré T Guilloteau (Créateur de vitraux d'Art à Vallière) pour une proposition de vitraux dans l'église, il a également pris conseil auprès du CAUE (conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) de la Creuse

Fin du conseil à 22h